



Les techniciens ambulanciers (paramédics) RUPTURE DES POURPARLERS

Le 10 juillet 2009

— Les négociations sont rompues entre les représentants des 3200 ambulanciers paramédicaux de la CSN, ceux des Travailleurs ambulanciers syndiqués de Beauce et le Gouvernement. Après plusieurs heures de négociation, le constat d'échec des pourparlers a été rendu à 4h30 vendredi. C'est principalement sur les règles de progression dans la nouvelle échelle salariale que l'entente a échoué.

Bien que faisant face à une ordonnance extrêmement restrictive du conseil des services essentiels quant à aux moyens d'action qu'ils peuvent utiliser dans les circonstances, les syndiqué-es n'entendent pas baisser les bras. Ils prendront, dès aujourd'hui, les moyens pour continuer de sensibiliser la population à la légitimité de leurs revendications tout en maintenant les services qu'ils rendent aux personnes qui les requièrent.

Un conseil fédéral extraordinaire du secteur préhospitalier se tiendra dimanche à Montréal pour faire le point et réévaluer les moyens à prendre dans le nouveau contexte créé par l'échec des pourparlers,

-30-

Renseignements : Martin Garneau, Vice président FPESPQ Côte-Nord, 418-445-0020, Pierre Paul, Conseiller syndical SAMVR-CSN 418-297-0245, Guillaume Tremblay Président Conseil central Côte-Nord CSN, 418-295-6722, Roger Deslauriers, Service des communications de la CSN, 514-598-2378, cell : 514-916-8041